

CATALOGUE DES FORMATIONS FFDANSE



2024
2025



Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

LA FORMATION À LA FFDANSE

Chers danseuses, danseurs, chorégraphes, encadrants, entraîneurs juges et passionnés de danse.

Nous avons le plaisir de vous présenter le Catalogue des Formations 2024-2025 de la Fédération Française de Danse. Ce catalogue regroupe l'ensemble des propositions de formation fédérales, territoriales et techniques offertes par nos comités et par les différentes disciplines pour la nouvelle saison.

Vous y trouverez une riche diversité de programmes conçus pour répondre aux besoins de tous les niveaux et spécialités. Que vous soyez danseuse, danseur, chorégraphe en quête de perfectionnement, encadrants désireux de développer ses compétences pédagogiques, juge aspirant à renforcer ses connaissances et compétences, ou simplement passionné souhaitant approfondir sa connaissance de la danse, notre catalogue saura vous offrir des opportunités de formation adaptées à vos ambitions.

La Fédération Française de Danse s'engage à soutenir le développement de la danse dans toutes ses formes et à accompagner chaque acteur de notre communauté dans son parcours de formation. Nous sommes engagés à rendre nos formations accessibles à toutes et à tous. Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter. Nous mettrons tout en œuvre pour adapter nos formations à vos besoins spécifiques et vous offrir une expérience d'apprentissage enrichissante et inclusive.

Nous vous invitons à découvrir dès maintenant l'ensemble des formations disponibles pour la saison 2024-2025.

CERTIFICATION QUALIOPi

La certification qualité « Qualiopi » vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par les organismes de formation, concourant au développement des compétences, et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

La FFDanse a obtenu la certification Qualiopi en décembre 2021. Cette certification permet aux candidats inscrits en formation proposée par la FFDanse (CFIDs, Danse sur ordonnance, Formation des formatrices et formateurs FFDanse), de se faire financer auprès des organismes financeurs officiels (OPCO, FIFPL).

Prenez contact avec nous pour connaître les possibilités de financement correspondant à votre situation.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

FORMATIONS FÉDÉRALES

Engagement et qualité



Participer aux formations fédérales proposées par la Fédération Française de Danse (FFDanse) offre aux danseuses et aux danseurs de toutes les danses une opportunité unique de faire reconnaître et valider officiellement leurs savoir-faire et compétences. Ces formations, conçues par des experts du domaine, permettent d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques solides, essentielles pour encadrer et transmettre la danse dans un cadre sécurisé et structuré.

Obtenir un Certificat Fédéral d'Initiateur ou d'Instructeur Danse constitue un atout majeur pour valoriser son parcours professionnel. Ce certificat atteste non seulement de votre maîtrise technique et pédagogique, mais aussi de votre capacité à organiser et à animer des activités liées à la danse. Cette reconnaissance officielle est particulièrement précieuse lors des démarches auprès des communes ou des collectivités locales. En effet, elle renforce la crédibilité de votre projet et démontre votre engagement à respecter les normes de qualité et de sécurité en vigueur.

Ainsi, présenter un Certificat Fédéral lors des demandes d'accès à des équipements publics pour l'organisation de compétitions, de galas, ou de cours et ateliers de danse, augmente considérablement vos chances de succès. Les collectivités locales sont souvent soucieuses de collaborer avec des professionnels qualifiés, et la détention d'une certification officielle délivrée par la FFDanse rassure sur la qualité de l'encadrement proposé. Cela peut également faciliter l'obtention de subventions ou de partenariats, contribuant à la pérennité et au développement de vos activités. En somme, participer à nos formations fédérales, c'est investir dans son avenir professionnel tout en renforçant la reconnaissance de la danse comme discipline artistique, sportive et éducative au sein de la communauté.

FORMATIONS FÉDÉRALES

Certificat Fédéral Initiateur Danse – CFID 1

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le CFID 1 est destiné aux licenciés qui pratiquent la danse et souhaitent encadrer des activités de découvertes ou d'initiations aux bases de leur discipline.

Il est ouvert aux candidats de toutes les disciplines hormis le jazz, le classique et le contemporain. La formation se déroule sur deux week-ends, non consécutifs, et garantie aux candidats un premier niveau de compétences, et de reconnaissance officielle des acquis.

OBJECTIF

Permettre aux pratiquants possédant un bon niveau et se destinant à l'encadrement de se perfectionner

Obtenir les bases pédagogiques et techniques de l'initiation en danse en toute sécurité

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

La certification se fait sur entretien de présentation du dossier pédagogique et animation de séance en **journée technique de certification**.

Pour se présenter en journée de certification deux étapes sont nécessaires : la validation de votre positionnement technique et la validation des modules de formation.

Ces validations permettent d'évaluer les connaissances et les compétences techniques et pédagogiques des candidats dans leur discipline.

PREREQUIS

- Positionnement technique validé dans la discipline choisie par le candidat
- Licence fédérale active pour la saison en cours
- 18 ans révolus
- Extrait de casier judiciaire numéro 3
- PSC1

DUREE
30 heures

TARIF
490 €

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les dates de formations sont prévues d'une saison à l'autre.

Il est possible d'intégrer le parcours de formation après réception du dossier d'inscription + document administratif par le service formation et à minima 10 jours avant la formation sous conditions de places disponibles



Je m'inscris en déposant les pièces administratives et en réglant directement via HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-danse/adhesions/inscription-formation-ffdance>

Le + FFDanse

Afin de mettre toutes les chances de votre côté, les comités régionaux ou départementaux proposent des **stages de préparation au positionnement technique**.

Chaque discipline a mis en place un programme présentant toutes les connaissances techniques et théoriques à maîtriser pour valider ce positionnement.

Ces programmes sont disponibles en téléchargement dans la "[boîte à outils](#)" de l'extranet fédéral, ainsi que dans le dossier d'inscription au stage de préparation au positionnement technique

FORMATIONS FÉDÉRALES

Certificat Fédéral Initiateur Danse – CFID 1

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

- Comprendre et expliquer l'**organisation du sport en France** et présenter la Fédération Française de Danse.
- Maîtriser les aspects **administratifs et la réglementation** applicable à la danse.
- Identifier et analyser les **caractéristiques des publics** participant à l'initiation à la danse.
- Appliquer les notions de **sécurité** dans le cadre des séances d'initiation à la danse.
- **Préparer et organiser** efficacement une action d'initiation à la danse.
- Structurer et **mettre en œuvre** les étapes essentielles d'une séance d'animation dansée.
- **Concevoir et présenter une grille de séance** type pour l'animation de danse.

Dates de formation	Ville
23 & 24 novembre 11 & 12 janvier	1 bis, rue Haute St Georges Périgueux (24)
8 & 9 février 8 & 9 mars	AGECA 177 rue de Charonne Paris (75011)
01 & 02 février 8 & 9 février	Maison des Sports 18 rue Pierre de Coubertin Ploufragan (22)
22 & 23 février 1 & 2 mars	Le Lamentin MARTINIQUE (97)
Du 24 au 27 février	Guyane (97)

Certification nationale
AGECA 177 rue de Charonne, 75011 Paris
(*excepté outremer présentiel + visio*)

5 & 6 avril 2025

Le + FFDanse

La Fédération Française de Danse met en œuvre des **méthodes de formation active** dans ses formations fédérales pour garantir un **apprentissage dynamique et participatif**. Ces méthodes incluent des ateliers pratiques, des mises en situation réelles, et des exercices collaboratifs qui favorisent l'engagement et l'interaction entre les participants. Les formateurs encouragent **l'expérimentation et l'autonomie**, permettant aux apprenants de développer leurs compétences techniques et pédagogiques de manière concrète. Les **retours d'expérience et les échanges collectifs** sont également valorisés pour enrichir la réflexion et renforcer l'acquisition des connaissances. Cette approche interactive vise à former des danseurs et des éducateurs pleinement préparés à transmettre leur savoir dans des contextes variés.

FORMATIONS FÉDÉRALES

Certificat Fédéral

Instructeur Danse – CFID 2

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le CFID 2 est destiné aux licenciés ayant validé le niveau d'Initiateur fédéral et souhaitant obtenir un niveau supérieur de qualification et une reconnaissance. Cette formation permet notamment d'approfondir les connaissances acquises en CFID 1 et de perfectionner ses compétences d'instructeur.

L'instructeur est formé pour accompagner des danseurs de différents niveaux, y compris des intermédiaires et avancés, dans leur progression. La formation inclut des techniques d'accompagnement et de transmission plus complexes et une capacité à adapter les cours en fonction du niveau et des objectifs des danseurs.

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

La certification se fait sur entretien de présentation du dossier de projet pédagogique et animation de séance en journée technique de certification.

Pour se présenter en journée de certification deux étapes sont nécessaires : la validation de votre positionnement technique et la validation des modules de formation.

Ces validations permettent d'évaluer les connaissances et les compétences techniques et pédagogiques des candidats dans leur discipline.

DUREE
96 heures

TARIF
1600 €

OBJECTIF

Le CFID 2 permet aux instructeurs d'acquérir des compétences pédagogiques avancées, en développant la structuration des cycles de séances, en utilisant des méthodes d'enseignement variées et en mettant en œuvre un environnement d'apprentissage progressif et adapté à tous les niveaux de pratique.

PREREQUIS

- CFID 1
- Attestation justifiant d'un an minimum d'expérience d'encadrement
- Licence fédérale active pour la saison en cours
- 18 ans révolus
- Extrait de casier judiciaire numéro 3
- PSC1

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les dates de formations sont prévues d'une saison à l'autre. Il est possible d'intégrer le parcours de formation après réception du dossier d'inscription + document administratif par le service formation et à minima 10 jours avant la formation sous conditions de places disponibles.



Je m'inscris en déposant les pièces administratives et en réglant directement via HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-danse/adhesions/inscription-formation-cfid-2-ffdanse>

Le + FFDanse

Vous souhaitez vous perfectionner sur une ou plusieurs thématiques du CFID 2 sans prétendre à la certification ? C'est possible en vous inscrivant « à la carte ». Détail des prix de chaque module sur demande par mail à formation@ffdanse.fr.

Vous souhaitez valider la certification par la voie de la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience, faites-nous la demande à formation@ffdanse.fr, nous étudierons toutes les situations et vous conseillerons au mieux pour favoriser vos chances d'obtenir le CFID 2.

NB : La certification est la même pour toutes les modalités.

FORMATIONS FÉDÉRALES

Certificat Fédéral

Instructeur Danse – CFID 2

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

LIEU : CHEOPS, 55 rue de l'Ancienne Ec Normale d'Instituteurs, 87000 Limoges

Modules	Dates de formation
Module PEDAGOGIE : Concevoir et structurer des cycles pédagogiques adaptés pour la transmission de la danse.	11 - 12 janvier 2025
Module COMMUNICATION : Communiquer efficacement avec les différents acteurs du milieu de la danse.	01 - 02 février 2025
Module INSTITUTIONS : Comprendre et appliquer les règles et normes de l'environnement institutionnel de la danse.	
Module HANDIDANSE : Sensibilisation aux adaptations de séances de danse pour les publics en situation de handicap et pour la santé.	15 - 16 mars 2025
Module ETHIQUE : Adopter une démarche éthique dans la pratique et la transmission de la danse.	
Module MUSICOLOGIE : Utiliser la musique et la sonorisation de manière optimale lors des séances de danse.	29 – 30 mars 2025
Module PUBLIC : Identifier et comprendre les spécificités des différents publics de la danse.	17 - 18 mai 2025
Module ANAT-PHYSIO : Maîtriser les concepts d' anatomie et de physiologie applicables à la danse.	21 – 22 juin 2025

Certification nationale

4 ou 5 octobre 2025

Le + FFDanse

La Fédération Française de Danse met en œuvre des **méthodes de formation active** dans ses formations fédérales pour garantir un **apprentissage dynamique et participatif**. Ces méthodes incluent des ateliers pratiques, des mises en situation réelles, et des exercices collaboratifs qui favorisent l'engagement et l'interaction entre les participants. Les formateurs encouragent **l'expérimentation et l'autonomie**, permettant aux apprenants de développer leurs compétences techniques et pédagogiques de manière concrète.

Les **retours d'expérience et les échanges collectifs** sont également valorisés pour enrichir la réflexion et renforcer l'acquisition des connaissances. Cette approche interactive vise à former des danseurs et des éducateurs pleinement préparés à transmettre leur savoir dans des contextes variés.

FORMATIONS FÉDÉRALES

Formation des formatrices et formateurs FFDanse

PRESENTATION DE LA FORMATION

La formation de formateurs de la FFDanse est conçue pour développer les compétences pédagogiques et techniques des professionnels de la danse, en combinant théorie, pratique, et outils numériques. Ce programme prépare les formateurs à transmettre efficacement leur savoir-faire tout en s'adaptant aux exigences actuelles de la formation..

Subventionné par :



VALIDATION DE LA FORMATION

La validation de la formation se fait par l'évaluation des connaissances et des compétences à travers des QCM et des cas pratiques. Ces outils permettent de mesurer la maîtrise des concepts enseignés et l'application concrète des méthodes pédagogiques. Une réussite à ces évaluations est nécessaire pour obtenir la certification.

Pour vous inscrire, envoyez votre demande par mail à formation@ffdanse.fr qui vous transmettra le lien d'inscription correspondant à votre situation

OBJECTIF

Développer et approfondir les compétences pédagogiques des formateurs

Préparer les formateurs à adapter leurs méthodes d'enseignement aux évolutions de la danse, aux besoins des pratiquants et aux exigences qualités de la FFD.

Encourager la création d'un réseau de formateurs de danse au sein de la Fédération, favorisant l'échange d'expériences, de pratiques pédagogiques et d'innovations dans la transmission de la danse.

PREREQUIS

- Être formateur FFDanse ou en cours de reconnaissance formateur FFDanse
- Licence fédérale active pour la saison en cours
- 18 ans révolus
- Extrait de casier judiciaire numéro 3
- PSC1

DUREE

28 heures

TARIF

Prise en charge fédérale après validation du dossier

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les dates de formations sont prévues d'une saison à l'autre.

Il est possible d'intégrer le parcours de formation après réception du dossier d'inscription + document administratif par le service formation et à minima 10 jours avant la formation sous conditions de places disponibles

Le + FFDanse

La formation de formateurs de la FFDanse, à portée **nationale et pluridisciplinaire**, s'adresse à toutes les formatrices et formateurs de formateurs de la danse, quelle que soit votre discipline. Elle favorise la création de réseaux de formateurs, permettant aux participants d'échanger, de collaborer, et de construire des liens durables au sein de la communauté de la danse en France.

FORMATIONS FÉDÉRALES

Formation des formatrices et formateurs FFDanse

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

Thématiques et modalités	Durée	Dates Horaires	
Webinaire 1 : Intégrer l'obligation réglementaire Qualiopi à sa pratique de formatrice et formateur FFDanse.	3h30	01/10/2024 9h30 – 13h	
Webinaire 2 : Découvrir les dispositifs politiques de la ville pour aider au développement de son activité.	3h30	03/10/2024 9h30 – 13h	
Webinaire 3 : Maîtriser le fonctionnement des espaces collaboratifs FFDanse	3h30	08/10/2024 9h30 – 13h	
Webinaire 4 : Harmoniser des pratiques pédagogiques	3h30	10/10/2024 9h30 – 13h	
Présentiel : Expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques pour élargir ses propositions d'animations de formation Connaître les différents types de VSS (agissement, harcèlement, agression etc..), les interlocuteurs et les actions à mettre en place pour chaque cas	14h	16-17/11/2024 9h – 17h	AGECA 177 rue de Charonne, 75011 Paris

Le + FFDanse

La Fédération Française de Danse met en œuvre des **méthodes de formation active** dans ses formations fédérales pour garantir un **apprentissage dynamique et participatif**. Ces méthodes incluent des ateliers pratiques, des mises en situation réelles, et des exercices collaboratifs qui favorisent l'engagement et l'interaction entre les participants. Les formateurs encouragent **l'expérimentation et l'autonomie**, permettant aux apprenants de développer leurs compétences techniques et pédagogiques de manière concrète.

Les **retours d'expérience et les échanges collectifs** sont également valorisés pour enrichir la réflexion et renforcer l'acquisition des connaissances. Cette approche interactive vise à former des danseurs et des éducateurs pleinement préparés à transmettre leur savoir dans des contextes variés.

FORMATIONS FÉDÉRALES

Formation des encadrant·es Danse santé – Danse sur Ordonnance

PRESENTATION DE LA FORMATION

La formation "Danse santé" est conçue pour former les professionnels de la danse à encadrer des activités physiques adaptées pour les personnes souffrant de pathologies chroniques ou avec facteurs à risques, en situation de perte d'autonomie avec ou sans limitation fonctionnelle; et souhaitant pratiquer une activité physique de type "danse", sur prescription médicale. Ce programme mixte combine des sessions en présentiel et à distance, ainsi que des ateliers pratiques, permettant aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour concevoir et animer des séances de danse sécurisées et adaptées aux besoins spécifiques de chaque pratiquant.

Subventionné par :  **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

VALIDATION DE LA FORMATION

La validation de la formation se fait par l'évaluation des connaissances et des compétences à travers des QCM, l'étude de cas pratiques, et la présentation d'un dossier projet « danse santé »

Une fois le diplôme obtenu, un module d'actualisation et maintien des compétences de 2h devra être validé tous les 2 ans. Il s'appuiera sur la remise préalable d'un bilan de 5 pages sur les patients suivis au cours de ces 2 ans.

TARIF

Coût de la formation : 1000 €
Tarif Licenciés FFDanse : 960 €

OBJECTIF

Acquérir les compétences nécessaires pour assurer une prise en charge sécurisée et une adaptation efficace aux besoins et situations des pratiquants.

Concevoir et mettre en œuvre un programme d'activité physique dansée répondant aux besoins du pratiquants.

Savoir gérer les accidents survenant pendant la pratique.

Connaître les caractéristiques de bases des pathologies chroniques.

PREREQUIS

La formation s'adresse au titulaire de l'une des certifications suivantes :

- Diplôme Fédéral FFDanse (CFID) ou reconnu comme équivalent
- BPJEPS AGFF ou APT
- Licence STAPS APA
- DE de Kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien

Pour les professionnels de santé, justifier d'au moins 1 an de pratique de danse amateur. Il n'est pas besoin d'être un professionnel de la danse, mais il est nécessaire d'avoir des bases en danse.

- Licence fédérale active pour la saison en cours
- 18 ans révolus
- Extrait de casier judiciaire numéro 3
- PSC1

DUREE

60 heures

Le + FFDanse

Le programme "Danse santé / Danse sur ordonnance" de la FFDanse est la seule formation validée par le ministère chargé des sports, garantissant les compétences de cette certification dans le cadre du "sport sur ordonnance" et la prise en charge de public à des fins de santé par l'activité "danse".

FORMATIONS FÉDÉRALES

Formation Initiateur

Danse santé – Danse sur Ordonnance

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

TRONC COMMUN

- Bloc 1 : Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du praticien - 11h -
- Bloc 2 : Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique et sportive dansée - 15h -
- Bloc 3 : Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique - 4h -
- Bloc 4.1 : Connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques - 3h -

MODULES SPECIALISES

- Bloc 4.2 : 6 modules spécialisés : pathologies cardio-vasculaires, oncologie, pathologies métabolique, pathologies respiratoires, pathologies neurologiques, avancées en âge et pathologies locomotrices - 4h par module soit 24h -

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les dates de formations sont prévues d'une saison à l'autre.

Il est possible d'intégrer le parcours de formation après réception du dossier d'inscription + document administratif par le service formation et à minima 30 jours avant la formation sous conditions de places disponibles

16 & 17 novembre 2024	Webinaires
29&30/11/2024 01/12/2024	Présentiel Paris Inspiration Danse Studio 38 rue des Ormeaux 75020 Paris
23, 24 et 25 janvier 2025	Modules Spécialisés - Mise en oeuvre avec les professionnels de santé Présentiel Paris Inspiration Danse Studio 38 rue des Ormeaux 75020 Paris

Certification nationale Paris

Mai 2025

Je rempli la demande d'inscription en ligne

<https://forms.office.com/e/rPKpFNQVyW>



FORMATIONS FÉDÉRALES

Formation des encadrant·es

Danse santé – Danse sur Ordonnance

EQUIVALENCES, PASSERELLES ET ALLEGEMENTS

Pour les professeurs de danse titulaires du DE, ou les personnes exerçant déjà une activité danse avec les publics concernés, les équivalences et passerelles se font au cas par cas sur demande, en fonction du niveau d'enseignement de la danse, de la formation et de l'expérience. >> Cf. [formulaire de demande de reconnaissance des compétences](#).

Les professionnels de santé en exercice (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien.ne) peuvent bénéficier d'allègements de formation sur les blocs 1.1., 3 et 4.1 (13h) et d'un tarif de formation ajusté en conséquence (750€ pour le volume de formation minimum de 47h).

NB : L'évaluation finale du diplôme Danse sur ordonnance couvrira l'ensemble des connaissances transmises sur la totalité des 60h de formation.

SUITES ET CONDITIONS D'EXERCICE

A l'issue du tronc commun, il sera possible d'exercer en prévention primaire.

A l'issue de chaque module spécialisé, il sera possible d'exercer pour les pathologies abordées. Exercice possible auprès de publics en prévention primaire et avec limitations fonctionnelles minimales (pour les CFID et BPJEPS) et de publics avec limitations fonctionnelles modérées et sévères (pour les licences STAPS et professionnels de santé)

A l'issue de la formation, les diplômés se verront ajouter à l'annuaire "danse santé" consultable sur le site de la FFDanse, avec leurs modules de spécialités, permettant un accès aux publics et organisations demandeuses.

Le + FFDanse

La Fédération Française de Danse met en œuvre des **méthodes de formation active** dans ses formations fédérales pour garantir un **apprentissage dynamique et participatif**. Ces méthodes incluent des ateliers pratiques, des mises en situation réelles, et des exercices collaboratifs qui favorisent l'engagement et l'interaction entre les participants. Les formateurs encouragent **l'expérimentation et l'autonomie**, permettant aux apprenants de développer leurs compétences techniques et pédagogiques de manière concrète.

Les **retours d'expérience et les échanges collectifs** sont également valorisés pour enrichir la réflexion et renforcer l'acquisition des connaissances. Cette approche interactive vise à former des danseurs et des éducateurs pleinement préparés à transmettre leur savoir dans des contextes variés.

STAGES TECHNIQUE

DANSE ET CHORÉGRAPHIE

Progression et développement



Participer à des stages de progression technique représente une opportunité précieuse pour les danseuses et danseurs de tous niveaux. Ces stages permettent non seulement de perfectionner les bases et d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi d'explorer des styles et des techniques diversifiés sous la guidance de professionnels expérimentés. En s'immergeant dans un environnement dédié à l'apprentissage intensif, les danseurs peuvent affiner leur maîtrise du mouvement, améliorer sa précision, et développer son expression artistique. De plus, ces stages offrent un espace pour échanger avec d'autres passionnés, stimuler la créativité, et se dépasser physiquement et mentalement, ouvrant ainsi la voie à une évolution personnelle et artistique continue.

STAGES TECHNIQUE

DANSE ET CHORÉGRAPHIE

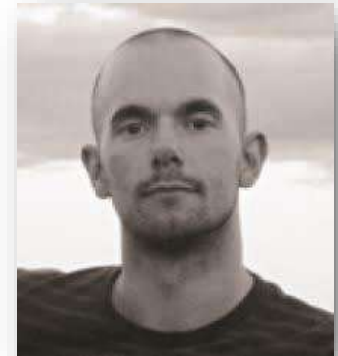
Stage national de composition chorégraphique 8^{ème} édition



Jean Christophe PARE

Ex-danseur de l'Opéra national de Paris, inspecteur pour la danse au ministère de la Culture, Directeur d'écoles et départements d'enseignement supérieurs à Angers, Marseille et Paris. Jean Christophe se consacre désormais à l'accompagnement des chorégraphes dans le processus de création (Royaumont, Fabrique de la danse, SESTAPrague). Son approche englobe des éléments de méthodologie artistique et de théorisation issus de domaines tels que la philosophie du langage, la sémiotique, la sociologie. Rédacteur d'articles théoriques en danse, notamment pour la revue Hermès du CNRS.

Romain PANASSIE



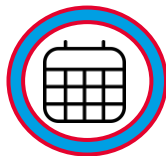
Chorégraphe et chorélogue

Il suit une formation en danse contemporaine et en notation Benesh au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris de 2001 à 2005. Il danse du répertoire d'Hervé Robbe, Pedro Pauwels, Angelin Preljocaj, Dominique Bagouet... et participe aux créations de Paco Decina, Jean Alavi et Marie-Laure Agrapart. Il chorégraphie et co-signe différentes pièces et crée également pour des centres de formation (CRD d'Argenteuil, CRR de Montpellier, RIDC...). En tant que notateur, il travaille notamment avec Hervé Koubi. Membre du conseil artistique des Carnets Bagouet, et co-fondateur du Centre Benesh (association pour la diffusion de la notation du mouvement). Spécialiste en Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé il intervient dans le cadre de projets Danse à l'école. Depuis 2016, il enseigne l'AFCMD aux danseurs en formation à l'Université Paris 8, aux RIDC, au CNDC d'Angers, et dans plusieurs conservatoires; et auprès de musiciens en formation D.E. au CESMD de Poitou-Charentes. Depuis 2010, Romain Panassie enseigne au Conservatoire de Paris pour les étudiants chanteurs en 1^{re} année, et intervient auprès des étudiants danseurs et notateurs du mouvement.



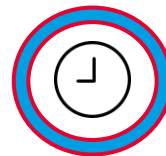
LIEU

Agora
Cité internationale
de la Danse
Montpellier



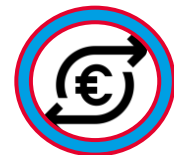
DATES

Du 19 au 22
octobre 2024



DUREE

21 heures



TARIF

Offert aux médaillés
des regards
chorégraphiques
2024

CONTACT

Dominique Avril – davril@ffdanse.fr / 06 48 76 66 50

STAGES TECHNIQUE

DANSE ET CHORÉGRAPHIE

Initiation à la Langue des Signes Française et son implication dans la chorégraphie



PROGRAMME

Cours d'initiation à la Langue des Signes Française
Mises en situation
Ateliers de mise en pratique de l'inclusion de la Langue des Signes Française dans une phrase chorégraphique



OBJECTIF

1-Apprendre et connaître les bases de la Langue des Signes Française (Niveau A : utilisateur élémentaire -A1 : Niveau introductif ou de découverte)
2-Être capable de communiquer et d'accueillir une personne en situation de handicap auditif
3-S'initier à l'introduction de la LSF dans la chorégraphie



PUBLIC

Accessible aux professionnels de la Danse et aux professionnels du secteur médical et éducatif souhaitant aborder la Langue des Signes Française et l'impliquer dans un travail chorégraphique.

EFFECTIF

20 participants



PREREQUIS

Toute personne souhaitant acquérir des notions de base en LSF et l'impliquer dans son travail chorégraphique, ayant un niveau de danse intermédiaire au minimum (professionnel de la danse, de l'éducation ou de santé)



INTERVENANTS

Delphine SOYER



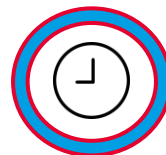
LIEU

Champs sur Marne



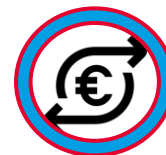
DATES

Du 21 au 25 octobre inclus



DUREE

24 heures



TARIF

800 €



INSCRIPTION

AVANT LE
15/09/2024

Un stage organisé par
TATOO INCLUSIVE

CONTACT
tatooinclusive@gmail.com

STAGES TECHNIQUE

DANSE ET CHORÉGRAPHIE

"Prise de conscience et intégration du handicap dans un atelier chorégraphique mixte"



PROGRAMME

Partie théorique médical : la déficience physique, les blessés médullaires, les IMC, l'Handidactique, la psychomotricité
Temps d'échanges théorico-cliniques et pédagogiques
Présentation vidéo de travaux cliniques et chorégraphiques
Historique de la danse inclusive, définition de la danse inclusive et de la danse adaptée
Temps de pratiques (Ateliers chorégraphiques inclusifs, cours, ateliers danse adaptée, exercices d'improvisation, relectures des ateliers, Feldenkrais...)
Elaboration du cadre et contenu d'un atelier chorégraphique danse inclusive ou adaptée
Mises en situation



OBJECTIF

1-Reconnaitre et prendre en compte les principales caractéristiques des publics en situation de handicap moteur pour encadrer son atelier de danse inclusive ou adaptée
2-Préparer et encadrer un atelier de danse inclusive ou adaptée
3-Mobiliser les connaissances techniques dans le cadre d'un atelier de danse inclusive ou adaptée



PUBLIC

Accessible aux professionnels de la Danse et professionnels du secteur médical et éducatif souhaitant encadrer un atelier de danse inclusive pour un public ayant un handicap moteur

EFFECTIF

8 participants



PREREQUIS

Professionnels de la Danse :
Être en possession du DE, du CA, du CFID 1 ou de la dispense de professeur de danse avec une expérience de deux ans minimum,
Justifier d'expérience scénique de deux ans minimum pour les artistes chorégraphiques.
Professionnels du secteur médical et éducatif
Toute personne détentrice de diplôme du secteur médical et éducatif



INTERVENANTS

Florence MEREGALLI
Pascal CROCE



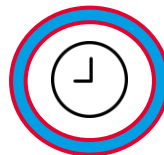
LIEU

Champs
sur Marne



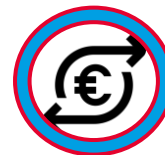
DATES

Du 21 au 29
octobre inclus



DUREE

46 heures



TARIF

1300 €



INSCRIPTION

AVANT LE
15/09/2024

Un stage organisé par
TATOO INCLUSIVE

CONTACT
tatooinclusive@gmail.com

STAGES TECHNIQUE

DANSE ET CHORÉGRAPHIE

"1ier pas danse de couples inclusive"



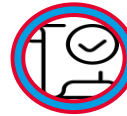
PROGRAMME

- Le handicap en France et notions réglementaires
- Les différents types de handicaps.
- Pédagogie et comportements à adopter face à une personne handicapée dans un cours de danse
- Principes de base de la danse en couple avec une personne en fauteuil manuel
- Bases techniques rock, chachacha, rumba, paso doble



OBJECTIF

Connaître les bases, les outils nécessaires à l'ouverture un cours de danse loisir inclusive



PREREQUIS

3 ans de danse de couples minimum



PUBLIC

Animateurs,
Initiateur,
Instructeur,
Entraîneur danse
avec ou sans
handicap moteur
EFFECTIF
8 participants



INTERVENANTES

Sandrine DARRACQ
Carole TORRES
Corinne DARRACQ



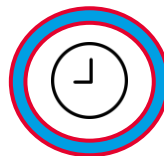
LIEU

Talence
Bordeaux ou
Mérignac



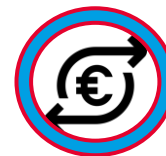
DATES

Du 01 au 03
novembre 2024



DUREE

20 heures



TARIF

80 €



INSCRIPTION

AVANT LE
18/10/2024

Un stage organisé par
Association Hand to Hand

CONTACT
Sandrine DARRACQ – 0621444220



Fédération
Française
de Danse.

La danse,
toutes les danses

CONTACTEZ-NOUS !
FORMATION@FFDANSE.FR
01.40.16.67.26

